FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

MODALITES DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE 2020

CYCLISME

BMX RACE

Fédération Française de Cyclisme
1, rue Laurent Fignon - CS 40100 - 78069 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX
Tél : **08.11.04.05.55** *(non surtaxé)* –E-mail : **info@ffc.fr** – Web : **http://www.ffc.fr**
Fédération affiliée au CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français)
Créée le 6 février 1881 sous la dénomination Union Vélocipédique de France

PRINCIPES GENERAUX DE SELECTION

Principes généraux de sélection communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition du Manager de la filière concernée, après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licenciés à la FFC sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France, qui est d'obtenir des titres et des médailles olympiques

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant(e)s. Les remplaçant(e)s peuvent être désignés « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire

5 – Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif , qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout sportif dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image

6 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par l'Entraîneur national en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat médical de contre-indication doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7 - Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

CALENDRIER BMX

MISSION	Intitulé	Date début	Date fin	Jours	Pays
1	**STAGE NATIONAL U16 FILLES N°1 – BOURGES** PROGRAMME DETECTION	28/10/19	31/10/19	4	FRA
2	**STAGE NATIONAL U16 GARCONS N°1 – BOURGES** PROGRAMME DETECTION	31/10/19	03/11/19	4	FRA
3	**BILAN / EVALUATION – SQY** PROGRAMMES RELEVE ET OLYMPIQUE	09/12/19	13/12/19	5	FRA
4	**CDM 1/ 2 – SHEPPARTON / BATHURST** PROGRAMME OLYMPIQUE	20/01/20	11/02/20	23	AUS
5	**STAGE NATIONAL U16 GARCONS N°2 – SQY** PROGRAMME DETECTION	06/02/20	09/02/20	4	FRA
6	**STAGE NATIONAL U16 FILLES N°2 – SQY** PROGRAMME DETECTION	13/02/20	16/02/20	4	FRA
7	**REVUE D'EFFECTIF U23 HOMMES – SQY** PROGRAMMES JEUNE ET RELEVE	02/03/20	06/03/20	5	FRA
8	**REVUE D'EFFECTIF U23 FEMMES – SQY** PROGRAMMES JEUNE ET RELEVE	09/03/20	13/03/20	5	FRA
9	**CDM 3 – MANCHESTER** PROGRAMME OLYMPIQUE	13/04/20	20/04/20	8	GB
10	**CDM 4 – PAPENDAL** PROGRAMME OLYMPIQUE	27/04/20	04/05/20	8	PB
11	**CDM 5 – ROCK HILL** PROGRAMME OLYMPIQUE	10/05/20	18/05/20	9	USA
12	**CM – HOUSTON** PROGRAMMES JEUNE ET OLYMPIQUE	23/05/20	02/06/20	11	USA
13	**STAGE NATIONAL DE DETECTION FEMININES – BOURGES** PROGRAMME DETECTION	25/09/20	27/09/20	3	FRA

MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE ELITE

Parcours de compétitions 2020 - ELITE

➲ Objectifs ELITE 2020 :

- **Jeux Olympiques : TOKYO (JAP) – 26 au 31 juillet 2020.**
- Championnat du monde : HOUSTON (USA) – 29 au 31 mai 2020.

➲ Épreuves permettant la sélection au championnat du monde :

- Coupe du monde 1 : SHEPPARTON (AUS) – 31 janvier au 1er février 2020.
- Coupe du monde 2 : BATHURST (AUS) – 7 au 9 février 2020.
- Coupe du monde 3 : MANCHESTER (GB) – 17 au 19 avril 2020.
- Coupe du monde 4 : PAPENDAL (PB) – 1er au 3 mai 2020.

➲ Principes ELITE :

- Est considéré comme élite tout(e) pilote évoluant en catégorie élite en compétitions internationales.

- L'objectif est de se servir des compétitions internationales de références et courues sur le format olympique pour sélectionner l'équipe de France élite sur les championnats du Monde. En dehors des courses « objectifs », les équipes de France élites seront engagées sur les coupes du monde.

➲ Programme olympique :

La direction technique nationale détermine le programme d'actions dédié à l'accompagnement du « collectif olympique ». Ce collectif est établi sur la base de performances internationales élites réalisées au cours de l'olympiade, au regard des critères de sélectionnabilité aux Jeux Olympiques et de la capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif France fort, orienté vers les prochains Jeux Olympiques.

Les pilotes sont informés individuellement par le manager de la discipline de leur appartenance à ce collectif olympique.

L'appartenance à ce collectif est réévaluée tous les 18 mois environ. C'est à dire aux échéances suivantes pour l'olympiade 2017 - 2020 :

- Janvier 2017.
- Après le second championnat du monde de l'olympiade, soit juillet 2018 (mi-olympiade).
- Décembre 2019.

➲ Programme relève :

La direction technique nationale détermine le programme d'actions dédié à l'accompagnement du « collectif relève ». Ce collectif est établi sur la base de performances internationales juniors ou élites réalisées au cours de la saison N-1, au regard de la déclinaison des critères de sélectionnabilité aux Jeux Olympiques et de la capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif France fort, orienté vers les championnats du monde élite.

Les pilotes sont informés individuellement par le manager de la discipline de leur appartenance à ce collectif relève.

L'appartenance à ce collectif est réévaluée chaque saison.

Seuls les pilotes ayant réalisés des performances internationales significatives à l'issue de leur 2nde année junior (exemple : victoire au championnat du monde junior) peuvent bénéficier du statut « relève » pendant leurs deux premières saisons en élite.

CHAMPIONNAT DU MONDE - ELITE

HOUSTON (USA) – 29 au 31 mai 2020

Annonce sélection : après CDM PAPENDAL

➲ Critères de qualification :

- En catégories élites (hommes et femmes), seuls les pilotes sélectionné(e)s en équipe de France peuvent prendre part au championnat du monde.
- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

Quotas élites hommes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS SAISON 2019	Nombre de quotas
1ère à 4ème nations	6
5ème à 8ème nations	5
9ème à 14ème nations	3
15ème à 23ème nations	2

- Les pilotes classés dans les 16 premiers du classement UCI individuel 2019 sont qualifiés nominativement en plus des quotas ci-dessus.
- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote en élites hommes.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

Quotas élites femmes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS SAISON 2019	Nombre de quotas
1ère à 4ème nations	5
5ème et 8ème nations	4
9ème à 14ème nations	3
15ème à 23ème nations	2

- Les pilotes classées dans les 8 premières du classement UCI individuel 2019 sont qualifiées nominativement en plus des quotas ci-dessus.
- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote en élites femmes.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

➲ Critères de sélectionnabilité des pilotes :

Les pilotes qualifiés nominativement pour le championnat du monde Elite 2020 sont sélectionnables en équipe de France pour cette compétition.

Au regard de la saison 2019, les pilotes appartenant au « collectif olympique » sont sélectionnables en équipe de France pour cette compétition.

Les pilotes ayant obtenu au moins une performance ci-dessous sont sélectionnables :

ELITES	HOMMES	FEMMES
Saison 2020	-Top 8 au classement CDM au 04/05/2020	-Top 8 au classement CDM au 04/05/2020

**CDM : coupe du monde*

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite courues sur le format olympique.

Les quotas restants après la phase de sélectionnabilité, s'ils sont attribués, sont orientés prioritairement vers des pilotes issus ou en capacité d'intégrer le « collectifs relève » déterminé par la DTN, au regard de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

➲ Critères de sélection nominative des pilotes titulaires et remplaçants :

Parmi les sportifs sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner les pilotes ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnat du monde et/ou aux Jeux Olympiques, la sélection nominative des titulaires et remplaçants sera effectuée selon les critères suivants :

1. Performances entre le 1er janvier 2020 et le 4 mai 2020 :

- Analyse des résultats du pilote sur les compétitions de niveau mondial (coupes du monde).

2. Respect du fonctionnement équipe de France :

- Analyse de l'état d'esprit du pilote et de sa capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif France fort.
- Analyse du comportement du pilote vis à vis de l'ensemble des acteurs de l'équipe de France BMX (pilotes, staff, DTN, intervenants extérieurs…).
- Analyse du respect des consignes et des différents protocoles mis en place en équipe de France lors des temps de stages et de compétitions mais aussi dans le suivi de l'entraînement ainsi que dans le suivi médical et paramédical.
- Analyse de l'assiduité du pilote et de son attitude lors des temps de stages, entraînements, évaluations et compétitions en équipe de France. Le pilote devra démontrer sa volonté d'adhérer à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le sélectionneur du collectif France.

➲ Cas médical :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une problématique médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote.
- 2 dernières performances internationales avant blessure ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

CHAMPIONNAT D'EUROPE - ELITE

DESSEL (BEL) – 10 au 12 juillet 2020

Annonce qualification : après CDF SARRIANS

➲ Critères de qualification :

- ➲ Quotas élites hommes : 16 pilotes
- ➲ Quotas élites femmes : 16 pilotes

- Pas d'équipe de France sur cette compétition.
- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➲ Qualification nominative des quotas élites HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes élites hors équipe de France pour le championnat d'Europe 2020 s'effectue selon les critères suivants entre le 1er janvier 2020 et le 18 mai 2020 :

- Analyse des résultats du pilote sur les épreuves internationales de référence élite (coupes du monde et european cup) au regard des minimas de performance suivants :
  - Avoir été au moins ¼ de finaliste sur une manche de coupe du monde 2020.
  - Avoir été au moins ½ finaliste sur une manche d'european cup 2020.

- Analyse des résultats du pilote sur les manches de coupe de France élite si besoin de départager :
  - Quotas restants attribués selon le classement coupe de France au 18 mai 2020.

➲ Cas médical :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une problématique médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX si besoin.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote.
- 2 dernières performances internationales avant blessure ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

COUPES DU MONDE 2020 - ELITE

➲ Critères de sélectionnabilité des pilotes :

Au regard de la saison 2019, seul(e)s les pilotes du collectif « olympique » déterminé par la DTN sont sélectionnables en équipe de France pour l'ensemble des manches de coupe du monde 2020 :

- CDM 1 : SHEPPARTON (AUS) – 31 janvier au 3 février 2020.
- CDM 2 : BATHURST (AUS) – 7 au 9 février 2020.
- CDM 3 : MANCHESTER (GB) – 17 au 19 avril 2020.
- CDM 4 : PAPENDAL (PB) – 1er au 3 mai 2020.
- CDM 5 : ROCK HILL (USA) – 14 au 16 mai 2020.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un pilote garde la possibilité d'acquérir le statut de sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

➲ Critères de sélection nominative des pilotes titulaires et remplaçants :

Parmi les sportifs sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner les pilotes ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnat du monde et/ou aux Jeux Olympiques, la sélection nominative des titulaires et remplaçants est effectuée selon les critères suivants :

1. Performances au moment de l'annonce de la sélection :

- Analyse des résultats du pilote sur les compétitions internationales de référence élite.

2. Respect du fonctionnement équipe de France :

- Analyse de l'état d'esprit du pilote et de sa capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif France fort.
- Analyse du comportement du pilote vis à vis de l'ensemble des acteurs de l'équipe de France BMX (athlètes, staff, DTN, intervenants extérieurs…).
- Analyse du respect des consignes et des différents protocoles mis en place en équipe de France lors des temps de stages et de compétitions mais aussi dans le suivi de l'entraînement ainsi que dans le suivi médical et paramédical.
- Analyse de l'assiduité du pilote et de son attitude lors des temps de stages, entraînements, évaluations et compétitions en équipe de France. Le pilote devra démontrer sa volonté d'adhérer à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le sélectionneur du collectif France.

➲ Cas médical :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une problématique médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote.
- 2 dernières performances internationales avant blessure ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

BILAN – EVALUATION N°1

SQY (FRA) – 9 au 13 décembre 2019

➲ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Collectifs « olympique » et « relève » déterminés par la DTN ;

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un pilote peut être sélectionné nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

REVUE D'EFFECTIF U23 – HOMMES

SQY (FRA) – 2 au 6 mars 2020

➲ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Collectif « relève » déterminé par la DTN.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un pilote peut être sélectionné nominativement à partir de l'analyse des épreuves nationales et/ou internationales de référence junior et élite.

REVUE D'EFFECTIF U23 – FEMMES

SQY (FRA) – 9 au 13 mars 2020

➲ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Collectif « relève » déterminé par la DTN.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un pilote peut être sélectionné nominativement à partir de l'analyse des épreuves nationales et/ou internationales de référence junior et élite.

MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE JUNIOR

Parcours de compétitions 2020 – JUNIOR

➲ Objectif JUNIORS 2020 :

- Championnat du monde : HOUSTON (USA) – 29 au 31 mai 2020.

➲ Épreuves permettant la sélection au championnat du monde :

- European cup 1 : VERONE (ITA) – 27 au 29 mars 2020.
- European cup 2 : ZOLDER (BEL) – 10 au 12 avril 2020.
- European cup 3 : PAPENDAL (PB) – 24 au 26 avril 2020.

➲ Principes JUNIORS :

- Est considéré comme junior tout(e) pilote évoluant en catégorie junior en compétitions internationales.

- Les équipes de France juniors sont engagées sur le championnat du monde.

➲ Programme jeune :

La Direction technique nationale détermine le programme d'actions dédié à l'accompagnement du « collectif Jeune ». Ce collectif est établi sur la base de performances internationales juniors réalisées au cours de la saison, au regard de critères de sélectionnabilité juniors et de la capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif France fort, orienté vers les championnats du monde junior.

Les pilotes concernés sont invités à la « revue d'effectif relève » annuelle se tenant au Centre national du cyclisme au mois de mars.

L'appartenance à ce collectif est déterminée au fur et à mesure de la saison en cours.

CHAMPIONNAT DU MONDE – JUNIOR

HOUSTON (USA) – 29 au 31 mai 2020

Annonce qualification - sélection : après european cup PAPENDAL

➲ Critères de qualification :

➲ Quotas juniors hommes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS SAISON 2018	Nombre de quotas
1ère à 4ème nations	6
5ème à 8ème nations	5
9ème à 14ème nations	3
15ème à 23ème nations	2

- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

➲ Quotas juniors femmes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS SAISON 2018	Nombre de quotas
1ère à 4ème nations	5
5ème à 8ème nations	4
9ème à 14ème nations	3
15ème à 23ème nations	2

- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

Rappel : le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➲ Qualification nominative des quotas juniors HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes juniors hors équipe de France pour le championnat du monde 2020 s'effectue selon les critères suivants entre le 1er janvier 2020 et le 27 avril 2020 :

- Analyse des résultats du pilote sur les manches d'european cup.
- Analyse des prestations du pilote sur les manches de coupe du monde si besoin de départager.

➲ Critères de sélection nominative des pilotes titulaires et remplaçants EN EQUIPE DE FRANCE JUNIOR :

Parmi les sportifs qualifiés et dans l'objectif de sélectionner les pilotes ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnat du monde junior, la sélection nominative des titulaires et remplaçants est effectuée selon les critères suivants :

1. Performances entre le 1er janvier 2020 et le 27 avril 2020 :

- Analyse des résultats du pilote sur les manches d'european cup.
- Sélectionnabilité en équipe de France junior basée sur les performances suivantes :

JUNIORS	HOMMES	FEMMES
Saison 2020	-1 x victoire sur une manche EC* au 27/04/2020 ou -Top 3 au classement EC au 27/04/2020	-1 x victoire sur une manche EC* au 27/04/2020 ou -Top 3 au classement EC au 27/04/2020

EC : european cup

- Analyse des prestations du pilote sur les manches de coupe du monde si besoin de départager.
- Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence junior.

2. Respect du fonctionnement équipe de France :

- Analyse de l'état d'esprit du pilote et de sa capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif France fort.
- Analyse du comportement du pilote vis à vis de l'ensemble des acteurs de l'équipe de France BMX (athlètes, staff, DTN, intervenants extérieurs…).
- Analyse du respect des consignes et des différents protocoles mis en place en équipe de France lors des temps de stages et de compétitions mais aussi dans le suivi de l'entraînement ainsi que dans le suivi médical et paramédical.
- Analyse de l'assiduité du pilote et de son attitude lors des temps de stages, entraînements, évaluations et compétitions en équipe de France.

➲ Statut prioritaire :

Au regard de la saison 2019, les pilotes juniors 1 en 2019 qui répondent au critère suivant sont sélectionnables en équipe de France pour le championnat du monde 2020 :

- Finaliste du championnat du monde junior 2019.

➲ Cas médical :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une problématique médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote.
- 2 dernières performances internationales avant blessure ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

CHAMPIONNAT D'EUROPE – JUNIOR

DESSEL (BEL) – 10 au 12 juillet 2020

Annonce qualification - sélection : après CDF SARRIANS

➲ Critères de qualification :

➲ **Quotas juniors hommes :** 16 pilotes

➲ **Quotas juniors femmes :** 16 pilotes

- Pas d'équipe de France junior sur cette compétition.
- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➲ Qualification nominative des quotas juniors HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes juniors hors équipe de France pour le championnat d'Europe 2020 s'effectue selon les critères suivants entre le 1er janvier 2020 et le 18 mai 2020 :

- Analyse des résultats du pilote sur les manches d'european cup, au regard des minimas de performance suivants :
  - Avoir été au moins ½ finaliste sur une manche d'european cup 2020.

- Analyse des résultats du pilote sur les manches de coupe de France juniors si besoin de départager :
  - Quotas restants attribués selon le classement coupe de France au 18 mai 2020.

➲ Cas médical :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une problématique médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX si besoin.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote.
- 2 dernières performances internationales avant blessure ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

REVUE D'EFFECTIF U23 – HOMMES

SQY (FRA) – 2 au 6 mars 2020

➲ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Collectif « jeune » déterminé par la DTN.
- Choix du coach suite au stage national U16 garçons N°1 de Toussaint 2019 pour les juniors 1ère année en 2020.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un pilote peut être sélectionné nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence cadet et junior.

REVUE D'EFFECTIF U23 – FEMMES

SQY (FRA) – 9 au 13 mars 2020

➲ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Collectif « jeune » déterminé par la DTN.
- Choix du coach suite au stage national U16 filles N°1 de Toussaint 2019 pour les juniors 1ère année en 2020.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un pilote peut être sélectionné nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence cadet et junior.

STAGES NATIONAUX MINIMES ET CADETS

STAGE NATIONAL U16 N°1

BOURGES (FRA) – 28 au 31 octobre 2019 – FILLES

BOURGES (FRA) – 31 oct au 3 nov 2019 – GARCONS

➲ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Collectifs minimes 2, cadets 1 et 2 déterminés par la DTN au regard :

  - De l'analyse des résultats de la saison en cours pour chaque année d'âge, lors des épreuves de référence et classements suivants :
    - Challenge mondial 13, 14, 15 et 16 ans.
    - Challenge européen 13, 14, 15 et 16 ans.
    - Championnat de France cadet (ou Trophée de France pour les minimes 2).
    - Classement général coupe de France.
    - Classement CPP.

  - Du choix du coach suite :
    - Aux stages régionaux minimes-cadets sur format olympique, et après recommandations du conseiller technique national BMX.
    - Au stage national de détection « féminines » de septembre 2019.

STAGE NATIONAL U16 N°2

SQY (FRA) – 6 au 9 février 2020 – GARCONS

SQY (FRA) – 13 au 16 février 2020 – FILLES

➲ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Collectifs minimes 2, cadets 1 et 2 déterminés par la DTN au regard :

  - De l'analyse des résultats de la saison N-1 pour chaque année d'âge, lors des épreuves de référence et classements suivants :
    - Challenge mondial 13, 14, 15 et 16 ans.
    - Challenge européen 13, 14, 15 et 16 ans.
    - Championnat de France cadet (ou Trophée de France pour les minimes 2).
    - Classement général coupe de France.
    - Classement CPP.

  - Du choix du coach suite :
    - Au stage national U16 N°1.
    - Aux stages régionaux minimes-cadets sur format olympique, et après recommandations du conseiller technique national BMX.
    - Au stage national de détection « féminines » de septembre 2019.

STAGE NATIONAL DE DETECTION FEMININES

BOURGES (FRA) – 25 au 27 septembre 2020

➲ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Choix du coach suite :

  - Aux stages inter-régionaux de détection féminines 2020 et après recommandations de la responsable du suivi des féminines BMX.
  - Aux stages régionaux minimes-cadets et après recommandations du conseiller technique national BMX.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent FIGNON – 78 180 Montigny Le Bretonneux.
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Équipes de France

Emmanuelle LAPIERRE - E-mail : e.lapierre@ffc.fr - Tél : +33 (0)1 81 88 09 52

Les cadres de la discipline

- SASTRE Julien – Manager filière BMX / Sélectionneur équipe de France BMX.
- VIOLAIN Mickaël – Entraîneur pôle olympique SQY / Coach équipe de France élite.
- MARCHAL Simon – Entraineur pôle olympique SQY / Coach équipe de France junior.
- ARSCHOOT Nicolas – Entraineur filière BMX / Coach équipe de France olympique.
- POINCHEVAL Thomas – Adjoint équipe de France olympique.
- CHERBONNEL Yann – Responsable pôle France jeune Bourges / Responsable détection.
- BENQUEY Nicolas – Entraineur pôle France jeune Bourges.
- BOUTTE Florent – Conseiller technique national BMX.
- ROUGIE Anne – Responsable suivi des féminines / Coach équipe de France féminine.

Diffusion des Sélections en Équipe de France